

Séance du 18/05/2018

Date de convocation : 09/05/2018

L'an deux mil dix-huit, et le dix-huit du mois de mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Frédéric CHAPUIS, Maire.

Date d'affichage : 24/05/2018

**Présents** : Ludovic BRENOT, Frédéric CHAPUIS, Armand FALVO, Éric FAUCHON, Christophe GUICHARD, Stéphanie JUPILLE.

**Absents Excusés** : Alexandre ORMAUX, Marie PASCAL ayant donné pouvoir à Ludovic BRENOT, François MAILLOT ayant donné pouvoir à Stéphanie JUPILLE

M Ludovic BRENOT a été élu secrétaire.

## **2018-25**

### **Objet : Encaissement chèque GROUPAMA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'encaisser les chèques émis par GROUPAMA pour un montant de 1412.64 € en règlement du candélabre endommagé le 03/01/2018, franchise déduite.

## **2018-26**

### **Objet : reconduction conventions transport scolaire annule et remplace la DCM 2018-13 du 23/03/2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide de reconduire la convention avec la Région Bourgogne-Franche-Comté concernant la prise en charge du coût du détour par le hameau de Rochefort, du bus des écoliers du groupe scolaire des Bobuchots de Boulton pour un aller et retour par jour et, à la majorité, celle concernant la prise en charge d'un allongement du parcours de transport scolaire pour la desserte du hameau de Rochefort lors des retours des collégiens.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions relatives à l'année scolaire 2018-2019, avec la Région Bourgogne-Franche-Comté sous réserve d'aucun changement de réglementation concernant la prise en charge des dépenses relatives au transport scolaire.

## **2018-27**

### **Objet : Modifications budgétaires budget communal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement	50 800.00 €	
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>50 800.00 €</b>	
D 21534 : Réseaux d'électrification	50 800.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>50 800.00 €</b>	
D 674 : Subv fonct. exceptionnelles		50 800.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>50 800.00 €</b>
R 021 : Virement de la section de fonct	50 800.00 €	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>	<b>50 800.00 €</b>	

Monsieur Armand FALVO a quitté la séance et n'a pas participé au vote.

## 2018-28

### Objet : Modifications budgétaires budget eau et assainissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : virement à section investis.		50 800.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>50 800.00 €</b>
D 2158 : Autres		50 800.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>50 800.00 €</b>
R 021 : Virement section exploitation		50 800.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>		<b>50 800.00 €</b>
R 774 : Subventions exceptionnelles		50 800.00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>		<b>50 800.00 €</b>

Monsieur Armand FALVO a quitté la séance et n'a pas participé au vote.

## 2018-29

### Objet : Droit de Prémption

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de prémption sur les parcelles cadastrées A 666, 667, 668, 670.

Monsieur Armand FALVO ayant quitté la séance ne participe pas au vote.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents